

# Petit guide pratique

# RACCORDEMENT FIBRE OPTIQUE

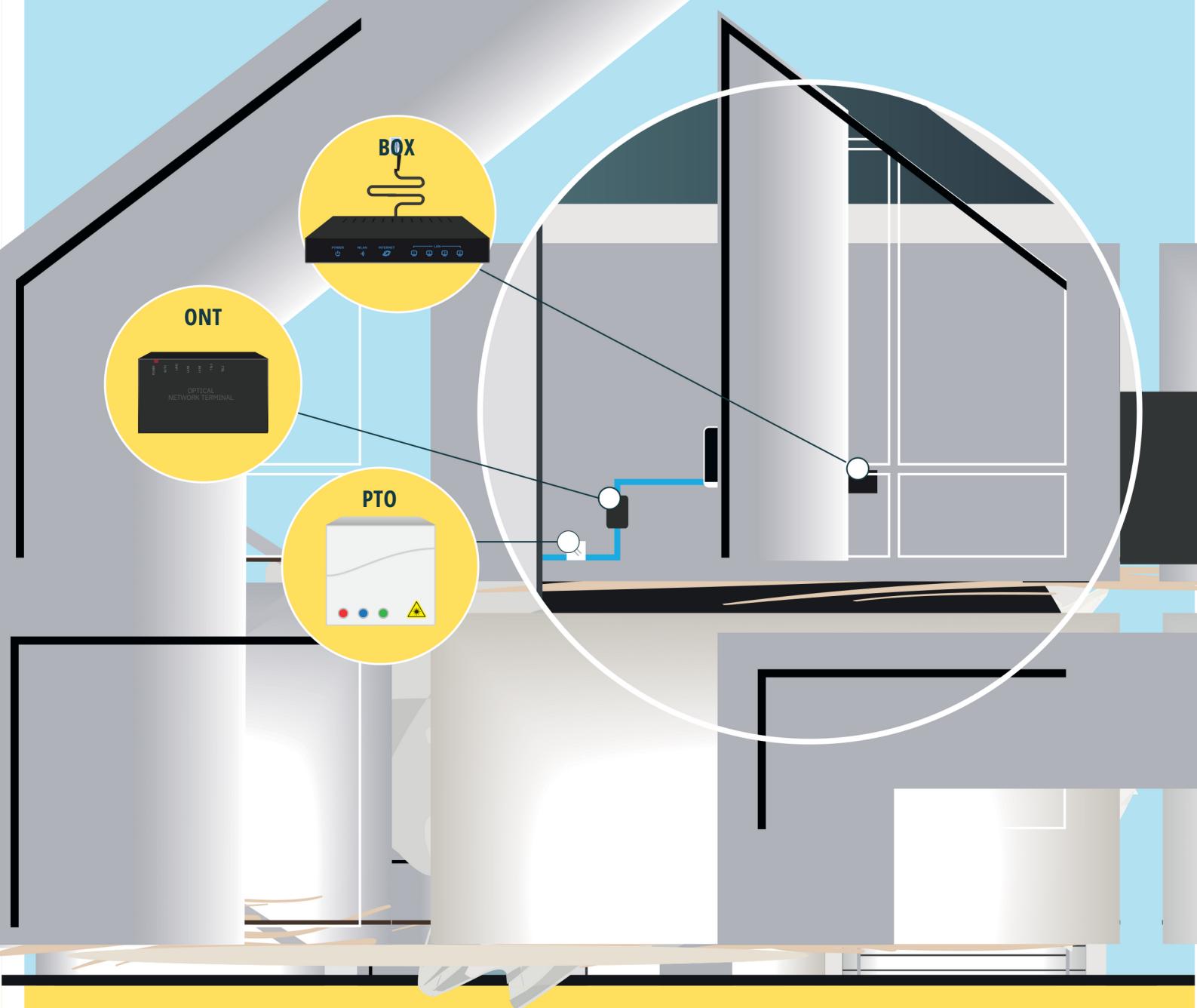


**Raccorder son domicile, c'est connecter le point de branchement du réseau situé sur la voie publique ou dans les parties communes au point de branchement de votre logement.**

Les délais de raccordement sont variables selon le type de raccordement (aérien, souterrain, immeuble) qu'il faudra effectuer.

Ces travaux peuvent prendre plusieurs mois selon les besoins : conventionnement, autorisations administratives, besoin de matériels spécifiques, etc.

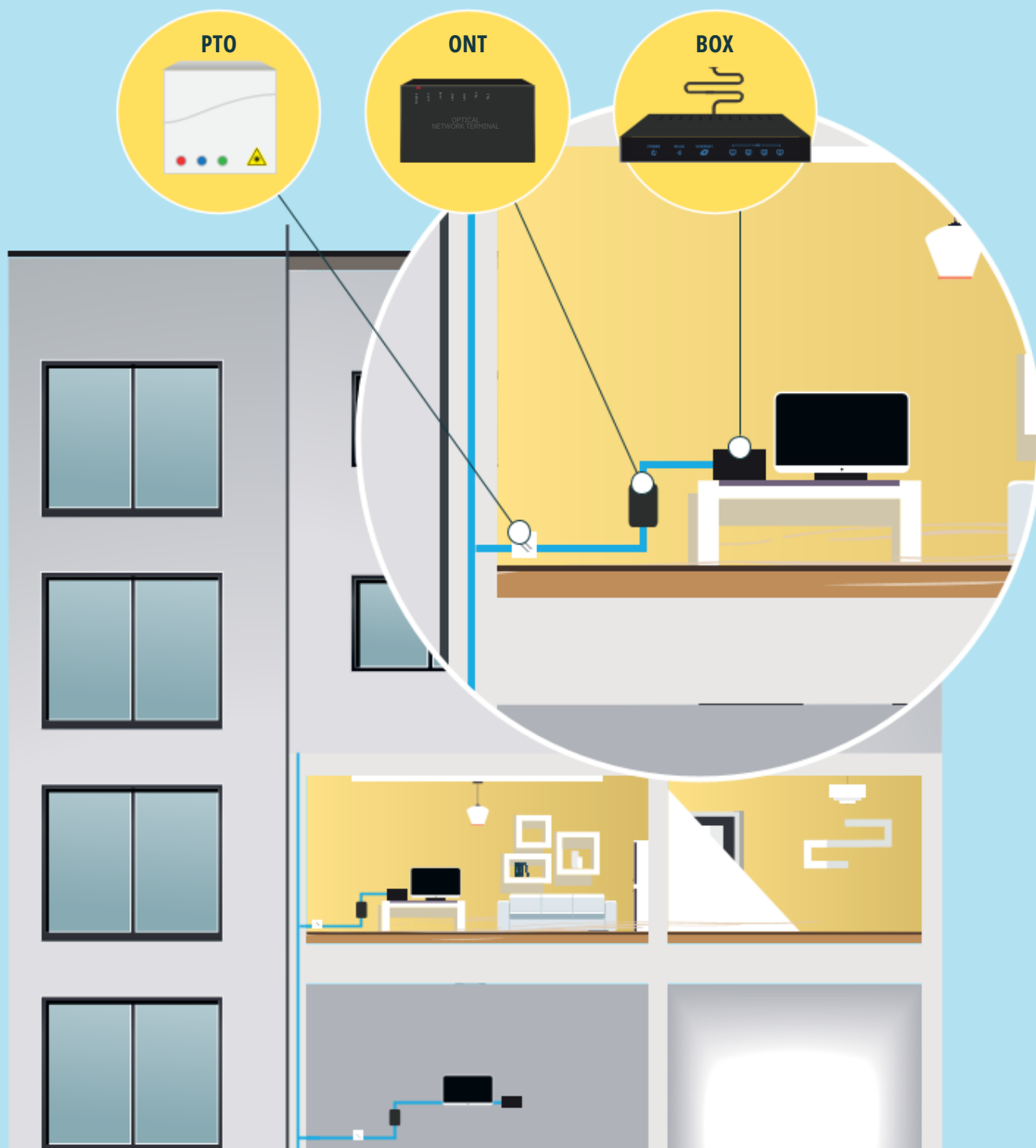
# Comment se déroule l'installation de la Fibre à mon domicile ?



## POUR UN LOGEMENT INDIVIDUEL

La prise optique (PTO) sera reliée au point de branchement (PBO) situé en domaine public (généralement dans la rue) proche de votre logement. Le câble, de 5 mm de diamètre environ, empruntera le même passage que le câble cuivre du réseau téléphonique existant actuellement

Chaque domicile est différent, les configurations et les raccordements aussi. Autant que possible, les techniciens vont suivre le chemin du réseau téléphonique pour tirer la fibre dans la maison. Mais, au besoin, ils peuvent percer des murs et faire cheminer le câble optique le long des plinthes ou bien des embrasures de porte.

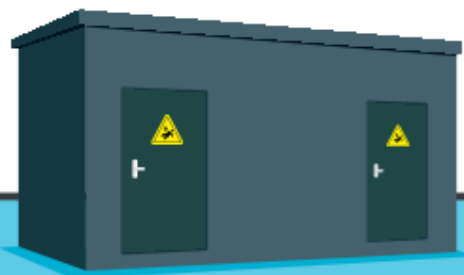


## POUR UN LOGEMENT COLLECTIF

Le raccordement entre la gaine technique de l'immeuble et votre appartement n'est possible que si une convention avec la copropriété a été signée. Il est donc nécessaire d'avoir validé le raccordement du bâtiment en assemblée générale.

**Si vous êtes locataire, aussi bien en logement individuel que collectif, il convient de contacter votre bailleur/votre propriétaire qui pourra vous fournir toutes les informations.**

# Comment la fibre optique arrive jusqu' à chez vous ?



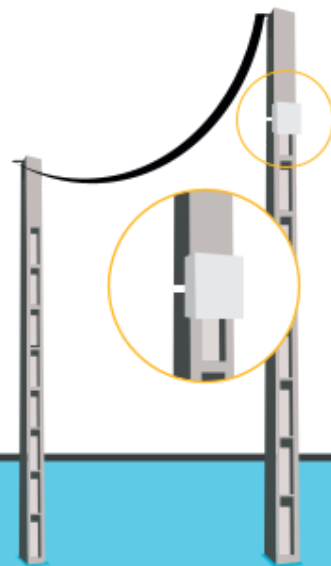
**Nœud de Raccordement Optique (NRO)**

*Couverture : plusieurs villes*



**Point de Mutualisation (PM) ou armoire de rue**

*Couverture : par zone ou quartier*

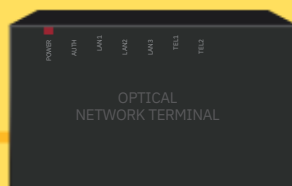


**Point de Branchement (PBO) sur les poteaux aériens, en souterrain ou en immeuble**

*Couverture : 5 à 6 logements*



**PTO**



**ONT**



**BOX**

Le **Point de Terminaison Optique (PTO)** sera placé à l'intérieur de votre habitation à côté de l'**ONT** (Optical Network Terminal) et de la **box** de votre Fournisseur d'Accès.

## En cas de problème sur le réseau public, avant abonnement auprès de votre opérateur commercial :

- Une plateforme téléphonique est disponible pour répondre aux sollicitations (p.ex. abonnement impossible) : 0 809 54 00 84 (service gratuit + prix d'un appel local)
- Une plateforme de signalisation des incidents est également accessible par les territoires : <https://dommages-reseaux.axione.fr/dommages/VAU>

En revanche, à partir de l'abonnement chez l'opérateur commercial, vous devez vous adresser exclusivement à votre opérateur commercial.